

commune de mase aménagement local

COMPLEMENT

Homologué par le Conseil d'Etat
en séance du - 1 OCT. 1997

Droit de sceau: Fr. 40.....

L'atteste:

Le chancelier d'Etat:





Légende

Degres de sensibilité :

- 2 
- 2 
- 2 
- 3 
- 2 3 
- 2 3 
- 3 
- 3 
- 3 
- 
- 
- 

Zones :

- Zone du vieux village
- Zone extensive du village 0.60
- Zone de chalets 0.30
- Zone artisanale
- Zone de constructions et d'installations publiques A + B
- Zone mixte touristique et d'intérêt général
- Zone agricole
- Zone agricole protégée
- Zone de protection de la nature
- Friches, pierriers, incultes
- Zone archéologique
- Aire forestière

Projet d'aménagement de la future zone mixte, touristique et d'intérêt général :

-  Axe du réseau routier futur
-  Eau potable
-  Assainissement

plan d'affectation des zones

1027/0004

échelle 1/2'000	révision du PAL 1987	format 0.55	date octobre 87	mod mai 88 mars 89 octobre 90	janvier 93 juillet 94 octobre 95 decembre 95	mars 97
--------------------	----------------------------	----------------	--------------------	--	---	---------